

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 27 MARS 2025

Le Conseil Communautaire, convoqué par **courriel** en date du 20 mars 2025, s'est réuni le 27 mars 2025, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Lucile BOICHOT
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (arrivée à 18h20)
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO
PLOUGOUMELLEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Thierry EVENO - Morgane LE ROUX (arrivée à 18h20) - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD - Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Sylvie SCULO (Arrivée à 18h10) - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL (arrivée à 18h20)
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF (arrivée à 18h35) - François ARS - Christine PENHOUE - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN (Arrivée à 18h35) - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE (départ à 18h35) - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGE - Virginie TALMON - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSENIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Pascal BARRET a donné pouvoir à Lucile BOICHOT ; Jean-Philippe PERIES a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
ELVEN	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Patrick EVENO à partir de 19h
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU a donné pouvoir à à Philippe LE BERIGOT jusqu'à 19h
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET a donné pouvoir à David ROBO
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC	: Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO; Bernard RIBAUD a donné pouvoir à François ARZ
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC a donné pouvoir à Catherine LECLERC
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS Roland NICOL a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE

Mise en ligne le 01/04/2025

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 056-200067932-20250327-250327_DELO3-DE

SURZUR : Yvan LE NEVE a donné pouvoir à Noëlle CHENOT

VANNES : Anne LE HENANFF (arrivée à 18h35) a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT jusqu'à 18h35 ;
Nadine PELERIN a donné pouvoir à Jean-Pierre RIVERY jusqu'à 18h35 ;
Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS à partir de 18h35 ;
Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Olivier LE BRUN ;
Karine SCHMID a donné pouvoir à Virginie TALMON ;
Jean -Jacques PAGE a donné pouvoir à Michel GILLET ;
Sandrine LELOUP a donné pouvoir à Audrey ESSOLA.

Ont été excusés :

BADEN : Anita ALLAIN-LE PORT

ILE D'ARZ : Jean LOISEAU à partir de 19h00

SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD

Absents :

LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

THEIX-NOYALO : Sullivan VALIENTE

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves into a horizontal loop and then continues upwards.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2025

COMMANDE PUBLIQUE

CONDITIONNEMENT, COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS DIFFUS SPECIFIQUES (DDS) ISSUS DES DECHETERIES DE GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMERATION

MARCHE N° 2025-024

LANCEMENT DU MARCHE

Monsieur Christian SEBILLE présente le rapport suivant :

Une consultation des entreprises doit être lancée, selon une procédure d'appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique, relative au conditionnement, la collecte et le traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) issus des déchèteries de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération.

Il s'agit des prestations de conditionnement, de collecte et de traitement des Déchets Diffus Spécifiques exclus de la convention signée avec EcoDDS (DDS de type acides, bases, peintures, phytosanitaires, solvants, radiographies, produits mercurés...) et des huiles alimentaires (huile de friture), déposés en déchèteries.

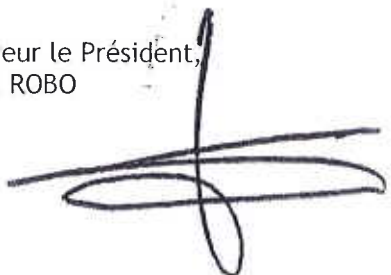
Le marché est passé sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique, pour une durée de 4 ans ferme dont les montants minimum et maximum sont respectivement de 1 400 000 € HT et 3 200 000 € HT pour la durée totale du marché.

Il vous est proposé :

- de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert (articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique) pour le marché visé en objet ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier après attribution par la Commission d'Appel d'Offres ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Président,
David ROBO



La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 27 MARS 2025

Le Conseil Communautaire, convoqué par **courriel** en date du 20 mars 2025, s'est réuni le 27 mars 2025, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Lucile BOICHOT
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (arrivée à 18h20)
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSEAGER
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO
PLOUGOUMELEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Thierry EVENO - Morgane LE ROUX (arrivée à 18h20) - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD - Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Sylvie SCULO (Arrivée à 18h10) - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL (arrivée à 18h20)
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF (arrivée à 18h35) - François ARS - Christine PENHOUE - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN (Arrivée à 18h35) - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE (départ à 18h35) - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Pascal BARRET a donné pouvoir à Lucile BOICHOT ; Jean-Philippe PERIES a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
ELVEN	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Patrick EVENO à partir de 19h
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU a donné pouvoir à à Philippe LE BERIGOT jusqu'à 19h
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET a donné pouvoir à David ROBO
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC	: Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO; Bernard RIBAUD a donné pouvoir à François ARZ
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC a donné pouvoir à Catherine LECLERC
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS Roland NICOL a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE

Mise en ligne le 01/04/2025

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 056-200067932-20250327-250327_DEL04-DE

SURZUR : Yvan LE NEVE a donné pouvoir à Noëlle CHENOT

VANNES : Anne LE HENANFF (arrivée à 18h35) a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT jusqu'à 18h35 ;
Nadine PELERIN a donné pouvoir à Jean-Pierre RIVERY jusqu'à 18h35 ;
Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS à partir de 18h35 ;
Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Olivier LE BRUN ;
Karine SCHMID a donné pouvoir à Virginie TALMON ;
Jean -Jacques PAGE a donné pouvoir à Michel GILLET ;
Sandrine LELOUP a donné pouvoir à Audrey ESSOLA.

Ont été excusés :

BADEN : Anita ALLAIN-LE PORT

ILE D'ARZ : Jean LOISEAU à partir de 19h00

SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD

Absents :

LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

THEIX-NOYALO : Sullivan VALIENTE

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal stroke and a loop.

-04-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2025

COMMANDE PUBLIQUE

**ACQUISITION DE DEUX BENNES A ORDURES MENAGERES
AVEC CAISSONS ET LEVE-CONTENEURS**

LANCEMENT DU MARCHÉ

Monsieur Christian SEBILLE présente le rapport suivant :

Une consultation des entreprises doit être lancée, selon une procédure d'appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique, pour l'acquisition de deux bennes à ordures ménagères avec caissons et lève-conteneurs.

Les prestations sont réparties en deux lots définis comme suit :

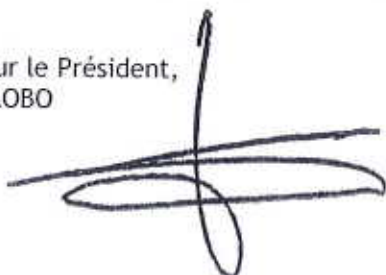
Lot(s)	Désignation	Estimation
1	Acquisition de deux châssis poids-lourds - 1 châssis PTAC 19 T - 1 châssis PTAC 26 T	300 000 € HT
2	Acquisition de deux caissons avec lève-conteneurs pour bennes à ordures ménagères pour équiper les deux châssis du lot n° 1	330 000 € HT

Il vous est proposé :

- *d'autoriser le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert conformément au Code de la commande publique ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier après attribution du marché par la commission d'appel d'offres ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Président,
David ROBO



La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 27 MARS 2025

Le Conseil Communautaire, convoqué par **courriel** en date du 20 mars 2025, s'est réuni le 27 mars 2025, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Lucile BOICHOT
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (arrivée à 18h20)
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO
PLOUGOUMELEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Thierry EVENO - Morgane LE ROUX (arrivée à 18h20) - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD - Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Sylvie SCULO (Arrivée à 18h10) - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL (arrivée à 18h20)
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF (arrivée à 18h35) - François ARS - Christine PENHOUE - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN (Arrivée à 18h35) - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE (départ à 18h35) - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Pascal BARRET a donné pouvoir à Lucile BOICHOT ; Jean-Philippe PERIES a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
ELVEN	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Patrick EVENO à partir de 19h
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU a donné pouvoir à à Philippe LE BERIGOT jusqu'à 19h
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET a donné pouvoir à David ROBO
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC	: Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO; Bernard RIBAUD a donné pouvoir à François ARZ
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC a donné pouvoir à Catherine LECLERC
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS Roland NICOL a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE

Mise en ligne le 01/04/2025

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 056-200067932-20250327-250327_DELO5-DE

SURZUR : Yvan LE NEVE a donné pouvoir à Noëlle CHENOT

VANNES : Anne LE HENANFF (arrivée à 18h35) a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT jusqu'à 18h35 ;
Nadine PELERIN a donné pouvoir à Jean-Pierre RIVERY jusqu'à 18h35 ;
Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS à partir de 18h35 ;
Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Olivier LE BRUN ;
Karine SCHMID a donné pouvoir à Virginie TALMON ;
Jean -Jacques PAGE a donné pouvoir à Michel GILLET ;
Sandrine LELOUP a donné pouvoir à Audrey ESSOLA.

Ont été excusés :

BADEN : Anita ALLAIN-LE PORT

ILE D'ARZ : Jean LOISEAU à partir de 19h00

SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD

Absents :

LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

THEIX-NOYALO : Sullivan VALIENTE

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal stroke and a loop.

-05-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2025

COMMANDE PUBLIQUE

**ACQUISITION DE TROIS BENNES A ORDURES MENAGERES
AVEC BRAS DE LEVAGE POLYBENNE ET GRUES AUXILIAIRES**

LANCEMENT DU MARCHE

Monsieur Christian SEBILLE présente le rapport suivant :

Une consultation des entreprises doit être lancée, selon une procédure d'appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique, pour l'acquisition de trois bennes à ordures ménagères avec bras de levage et grues auxiliaires.

Les prestations sont réparties en deux lots définis comme suit :

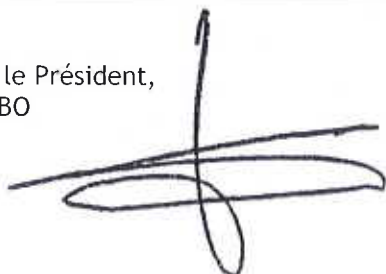
Lot(s)	Désignation	Estimation
1	Acquisition de trois châssis poids-lourds - 1 châssis PTAC 19 T - 2 châssis PTAC 26 T	410 000 € HT
2	Acquisition de trois bras de levage polybenne, de trois grues auxiliaires de chargement avec crochet/grappin et postes de travail pour équiper les trois châssis du lot n° 1	480 000 € HT

Il vous est proposé :

- d'autoriser le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert conformément au Code de la commande publique ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier après attribution du marché par la commission d'appel d'offres ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Président,
David ROBO



La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 27 MARS 2025

Le Conseil Communautaire, convoqué par **courriel** en date du 20 mars 2025, s'est réuni le 27 mars 2025, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Lucile BOICHOT
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (arrivée à 18h20)
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO
PLOUGOUMELIN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Thierry EVENO - Morgane LE ROUX (arrivée à 18h20) - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD - Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Sylvie SCULO (Arrivée à 18h10) - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL (arrivée à 18h20)
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF (arrivée à 18h35) - François ARS - Christine PENHOUE - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN (Arrivée à 18h35) - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE (départ à 18h35) - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Pascal BARRET a donné pouvoir à Lucile BOICHOT ; Jean-Philippe PERIES a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
ELVEN	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Patrick EVENO à partir de 19h
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU a donné pouvoir à à Philippe LE BERIGOT jusqu'à 19h
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET a donné pouvoir à David ROBO
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC	: Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO; Bernard RIBAUD a donné pouvoir à François ARZ
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC a donné pouvoir à Catherine LECLERC
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS Roland NICOL a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE

Mise en ligne le 01/04/2025

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 056-200067932-20250327-250327_DELO6-DE

SURZUR : Yvan LE NEVE a donné pouvoir à Noëlle CHENOT

VANNES : Anne LE HENANFF (arrivée à 18h35) a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT jusqu'à 18h35 ;
Nadine PELERIN a donné pouvoir à Jean-Pierre RIVERY jusqu'à 18h35 ;
Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS à partir de 18h35 ;
Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Olivier LE BRUN ;
Karine SCHMID a donné pouvoir à Virginie TALMON ;
Jean -Jacques PAGE a donné pouvoir à Michel GILLET ;
Sandrine LELOUP a donné pouvoir à Audrey ESSOLA.

Ont été excusés :

BADEN : Anita ALLAIN-LE PORT

ILE D'ARZ : Jean LOISEAU à partir de 19h00

SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD

Absents :

LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

THEIX-NOYALO : Sullivan VALIENTE

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal line and a loop.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2025

COMMANDE PUBLIQUE

**CONDITIONNEMENT - TRAITEMENT - VALORISATION
DES DECHETS ISSUS DES DECHETERIES
DE GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMERATION**

LANCEMENT DU MARCHE

Monsieur Christian SEBILLE présente le rapport suivant :

Une consultation des entreprises doit être lancée, selon une procédure d'appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique, relative au conditionnement, au traitement et la valorisation des déchets issus des déchèteries de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération.

Le marché est passé sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique.

Cet accord-cadre est composé de 9 lots définis comme suit :

➤ Lots en dépenses

Lot	Désignation	Seuils sur la durée totale du marché en € HT	Durée du marché
1	Réception et traitement des déchets inertes des déchèteries du secteur géographique n° 1, à savoir RHUYS	Mini : 30 000,00 Maxi : 90 000,00	4 ans
2	Réception et traitement des déchets inertes des déchèteries du secteur géographique n° 2, à savoir le CENTRE	Mini : 35 000,00 Maxi : 95 000,00	4 ans
3	Réception et traitement des déchets inertes des déchèteries du secteur géographique n° 3, à savoir EXTERIEURS	Mini : 150 000,00 Maxi : 250 000,00	4 ans
4	Réception et traitement des déchets non-valorisables des déchèteries de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération	Mini : 4 600 000,00 Maxi : 10 000 000,00	1 an, reconductible 3 fois 1 an
5	Réception et traitement des déchets dangereux amiantés	Mini : 35 000,00 Maxi : 100 000,00	3 ans
6	Réception et traitement des déchets de bois de déchèteries	Mini : 140 000,00 Maxi : 400 000,00	2 ans, reconductible 2 fois 1 an

➤ Lots en recettes

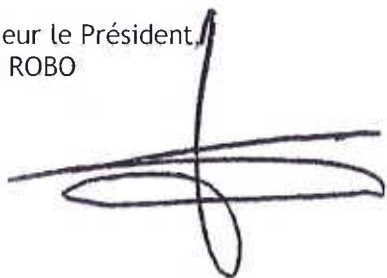
Lot	Désignation	Montant prévisionnel sur la durée totale du marché € HT	Durée du marché
7	Réception et traitement des cartons de déchèteries	480 000,00	4 ans
8	Réception et traitement des métaux de déchèteries	780 000,00	4 ans
9	Réception et traitement des batteries de déchèteries	26 000,00	1 an, reconductible 3 fois 1 an

Il vous est proposé :

- de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert (articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique) pour l'accord-cadre visé en objet ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier après attribution des lots par la Commission d'Appel d'Offres ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Monsieur le Président,
David ROBO



La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 27 MARS 2025

Le Conseil Communautaire, convoqué par **courriel** en date du 20 mars 2025, s'est réuni le 27 mars 2025, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Lucile BOICHOT
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (arrivée à 18h20)
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSEAGER
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO
PLOUGOUMELEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Thierry EVENO - Morgane LE ROUX (arrivée à 18h20) - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD - Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Sylvie SCULO (Arrivée à 18h10) - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL (arrivée à 18h20)
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF (arrivée à 18h35) - François ARS - Christine PENHOUE - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN (Arrivée à 18h35) - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE (départ à 18h35) - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Pascal BARRET a donné pouvoir à Lucile BOICHOT ; Jean-Philippe PERIES a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
ELVEN	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Patrick EVENO à partir de 19h
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU a donné pouvoir à à Philippe LE BERIGOT jusqu'à 19h
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET a donné pouvoir à David ROBO
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC	: Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO; Bernard RIBAUD a donné pouvoir à François ARZ
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC a donné pouvoir à Catherine LECLERC
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS Roland NICOL a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE

SURZUR : Yvan LE NEVE a donné pouvoir à Noëlle CHENOT

VANNES : Anne LE HENANFF (arrivée à 18h35) a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT jusqu'à 18h35 ;
Nadine PELERIN a donné pouvoir à Jean-Pierre RIVERY jusqu'à 18h35 ;
Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS à partir de 18h35 ;
Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Olivier LE BRUN ;
Karine SCHMID a donné pouvoir à Virginie TALMON ;
Jean -Jacques PAGE a donné pouvoir à Michel GILLET ;
Sandrine LELOUP a donné pouvoir à Audrey ESSOLA.

Ont été excusés :

BADEN : Anita ALLAIN-LE PORT

ILE D'ARZ : Jean LOISEAU à partir de 19h00

SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD

Absents :

LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

THEIX-NOYALO : Sullivan VALIENTE

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal stroke and a loop.

-07-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2025

COMMANDE PUBLIQUE

LOCATION ET ENTRETIEN DES VETEMENTS DE TRAVAIL POUR LES AGENTS DES SERVICES OPERATIONNELS DE GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMERATION

MARCHE N° 2025-030

LANCEMENT DU MARCHE

Monsieur Christian SEBILLE présente le rapport suivant :

Une consultation des entreprises doit être lancée, selon une procédure d'appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique, pour la location et l'entretien des vêtements de travail pour les agents des services opérationnels de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération.

Le marché est passé sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique, pour une durée de deux ans et six mois, reconductible une fois deux ans.

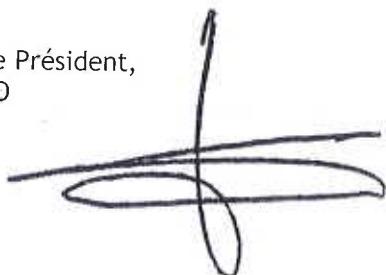
Le montant maximum de commandes pour la période initiale est fixé à 200 000 € HT. Ce montant sera identique pour la période de reconduction.

Il vous est proposé :

- *d'autoriser le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert conformément au Code de la commande publique pour la location et l'entretien des vêtements de travail des agents des services opérationnels de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier après attribution du marché par la commission d'appel d'offres ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Monsieur le Président,
David ROBO



La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 27 MARS 2025

Le Conseil Communautaire, convoqué par **courriel** en date du 20 mars 2025, s'est réuni le 27 mars 2025, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Lucile BOICHOT
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (arrivée à 18h20)
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO
PLOUGOUMELEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Thierry EVENO - Morgane LE ROUX (arrivée à 18h20) - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD - Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Sylvie SCULO (Arrivée à 18h10) - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL (arrivée à 18h20)
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF (arrivée à 18h35) - François ARS - Christine PENHOUE - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN (Arrivée à 18h35) - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE (départ à 18h35) - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGE - Virginie TALMON - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Pascal BARRET a donné pouvoir à Lucile BOICHOT ; Jean-Philippe PERIES a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
ELVEN	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Patrick EVENO à partir de 19h
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU a donné pouvoir à à Philippe LE BERIGOT jusqu'à 19h
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET a donné pouvoir à David ROBO
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC	: Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO; Bernard RIBAUD a donné pouvoir à François ARZ
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC a donné pouvoir à Catherine LECLERC
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS Roland NICOL a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE

SURZUR : Yvan LE NEVE a donné pouvoir à Noëlle CHENOT

VANNES : Anne LE HENANFF (arrivée à 18h35) a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT jusqu'à 18h35 ;
Nadine PELERIN a donné pouvoir à Jean-Pierre RIVERY jusqu'à 18h35 ;
Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS à partir de 18h35 ;
Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Olivier LE BRUN ;
Karine SCHMID a donné pouvoir à Virginie TALMON ;
Jean -Jacques PAGE a donné pouvoir à Michel GILLET ;
Sandrine LELOUP a donné pouvoir à Audrey ESSOLA.

Ont été excusés :

BADEN : Anita ALLAIN-LE PORT

ILE D'ARZ : Jean LOISEAU à partir de 19h00

SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD

Absents :

LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

THEIX-NOYALO : Sullivan VALIENTE

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke that curves into a horizontal loop and then a final upward stroke.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2025

COMMANDE PUBLIQUE

**PRESTATIONS ANALYTIQUES
DE L'AUTO CONTROLE DES TROIS UNITES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE
(NOYALO, LIZIEC ET LESVELLEC)
ET DE L'AUTO SURVEILLANCE REGLEMENTAIRE DES STATIONS
DE TRAITEMENT EN EAUX USEES**

MARCHE N° 2025-028

LANCEMENT DU MARCHE

Monsieur Thierry EVENO présente le rapport suivant :

Une consultation des entreprises doit être lancée, selon une procédure d'appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique, relative à des prestations analytiques de l'auto contrôle des trois unités de production d'eau potable (Noyalo, Liziec et Lesvellec) et de l'auto surveillance réglementaire des stations de traitement en eaux usées.

Il s'agit de réaliser les analyses suivantes :

- analyses « des eaux destinées à la consommation humaine » sur les eaux brutes, filières et traitées des unités de production AEP
- analyses « matières » sur les terres de décantation issues des unités de production AEP
- analyses « eaux résiduaires » sur les eaux usées en entrée et sortie des STEU
- analyses « matières » sur les apports extérieurs et sur les boues issues du traitement des eaux usées.

Le marché est passé sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique, pour une durée d'un an, reconductible trois fois un an.

Ce marché est composé deux lots définis comme suit :

N° du lot	Désignation	Seuil maximum/an
1	Auto contrôle des trois unités de production d'eau potable (Noyalo, Liziec et Lesvellec)	65 000 € HT
2	Auto surveillance réglementaire des stations de traitement en eaux usées	85 000 € HT

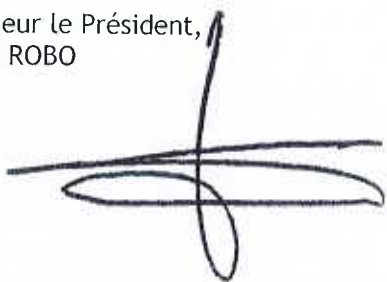
Ces montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Il vous est proposé :

- de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert (articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique) pour l'accord-cadre visé en objet ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier après attribution par la Commission d'Appel d'Offres ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Président,
David ROBO

A stylized signature in dark ink, consisting of a vertical line that loops around and crosses itself, with a horizontal line intersecting it.

La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX

A stylized signature in dark ink, featuring a large, sweeping loop that ends in a vertical line.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 27 MARS 2025

Le Conseil Communautaire, convoqué par **courriel** en date du 20 mars 2025, s'est réuni le 27 mars 2025, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Lucile BOICHOT
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (arrivée à 18h20)
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO
PLOUGOUMELIN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Thierry EVENO - Morgane LE ROUX (arrivée à 18h20) - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD - Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Sylvie SCULO (Arrivée à 18h10) - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL (arrivée à 18h20)
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF (arrivée à 18h35) - François ARS - Christine PENHOUE - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN (Arrivée à 18h35) - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE (départ à 18h35) - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Pascal BARRET a donné pouvoir à Lucile BOICHOT ; Jean-Philippe PERIES a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
ELVEN	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Patrick EVENO à partir de 19h
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU a donné pouvoir à à Philippe LE BERIGOT jusqu'à 19h
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET a donné pouvoir à David ROBO
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC	: Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO; Bernard RIBAUD a donné pouvoir à François ARZ
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC a donné pouvoir à Catherine LECLERC
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS Roland NICOL a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE

Mise en ligne le 01/04/2025

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 056-200067932-20250327-250327_DEL09-DE

SURZUR : Yvan LE NEVE a donné pouvoir à Noëlle CHENOT

VANNES : Anne LE HENANFF (arrivée à 18h35) a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT jusqu'à 18h35 ;
Nadine PELERIN a donné pouvoir à Jean-Pierre RIVERY jusqu'à 18h35 ;
Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS à partir de 18h35 ;
Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Olivier LE BRUN ;
Karine SCHMID a donné pouvoir à Virginie TALMON ;
Jean -Jacques PAGE a donné pouvoir à Michel GILLET ;
Sandrine LELOUP a donné pouvoir à Audrey ESSOLA.

Ont été excusés :

BADEN : Anita ALLAIN-LE PORT

ILE D'ARZ : Jean LOISEAU à partir de 19h00

SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD

Absents :

LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

THEIX-NOYALO : Sullivan VALIENTE

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal stroke and a loop.

-09-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2025

COMMANDE PUBLIQUE

**PRESTATIONS D'INSPECTIONS TELEVISUELLES, D'ESSAIS D'ETANCHEITE,
D'ESSAIS DE COMPACTAGE, DE CONTROLES DES BRANCHEMENTS
ET DE CONTROLE A LA FUMEE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT**

LANCEMENT DU MARCHÉ

Monsieur Thierry EVENO présente le rapport suivant :

Une consultation des entreprises doit être lancée, selon une procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, pour des prestations d'inspections télévisuelles, d'essais d'étanchéité, d'essais de compactage, de prestations de contrôle des branchements et de réseaux d'assainissement.

Ce marché est passé sous la forme d'un accord cadre à bons de commande d'une durée d'un an à compter de la notification, reconductible quatre fois un an.

Cet accord-cadre comporte deux lots définis comme suit :

N° du lot	Désignation	Seuil maximum/an
1	Secteur Est	100 000 € HT
2	Secteur Vannes - Séné - Saint-Avé - Meucon	200 000 € HT

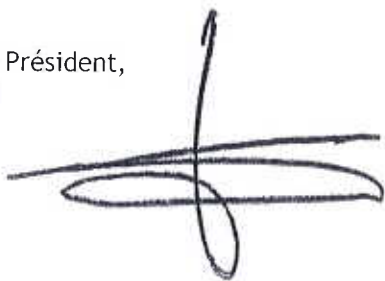
Ces montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Il vous est proposé :

- *de lancer une consultation des entreprises selon une procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique pour l'accord-cadre visé en objet ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Président,
David ROBO



La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 27 MARS 2025

Le Conseil Communautaire, convoqué par **courriel** en date du 20 mars 2025, s'est réuni le 27 mars 2025, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Lucile BOICHOT
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (arrivée à 18h20)
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO
PLOUGOUMELIN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Thierry EVENO - Morgane LE ROUX (arrivée à 18h20) - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD - Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Sylvie SCULO (Arrivée à 18h10) - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL (arrivée à 18h20)
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF (arrivée à 18h35) - François ARS - Christine PENHOUE - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN (Arrivée à 18h35) - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE (départ à 18h35) - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGE - Virginie TALMON - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Pascal BARRET a donné pouvoir à Lucile BOICHOT ; Jean-Philippe PERIES a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
ELVEN	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Patrick EVENO à partir de 19h
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU a donné pouvoir à à Philippe LE BERIGOT jusqu'à 19h
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET a donné pouvoir à David ROBO
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC	: Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO; Bernard RIBAUD a donné pouvoir à François ARZ
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC a donné pouvoir à Catherine LECLERC
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS Roland NICOL a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE

Mise en ligne le 01/04/2025

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 056-200067932-20250327-250327_DEL10-DE

SURZUR : Yvan LE NEVE a donné pouvoir à Noëlle CHENOT

VANNES : Anne LE HENANFF (arrivée à 18h35) a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT jusqu'à 18h35 ;
Nadine PELERIN a donné pouvoir à Jean-Pierre RIVERY jusqu'à 18h35 ;
Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS à partir de 18h35 ;
Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Olivier LE BRUN ;
Karine SCHMID a donné pouvoir à Virginie TALMON ;
Jean -Jacques PAGE a donné pouvoir à Michel GILLET ;
Sandrine LELOUP a donné pouvoir à Audrey ESSOLA.

Ont été excusés :

BADEN : Anita ALLAIN-LE PORT

ILE D'ARZ : Jean LOISEAU à partir de 19h00

SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD

Absents :

LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

THEIX-NOYALO : Sullivan VALIENTE

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke with a loop at the top and a horizontal stroke crossing it.

-10-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2025

COMMANDE PUBLIQUE

ACQUISITION D'UN CAMION HYDROCUREUR POUR LA DIRECTION DE L'EAU

ATTRIBUTION DU MARCHE

Monsieur Thierry EVENO présente le rapport suivant :

L'UGAP est une centrale d'achat public qui s'adresse à tous les acheteurs publics (collectivités territoriales, ministères et établissements hospitaliers).

Conformément à l'article L. 2113-2 du Code de la commande publique, l'UGAP exerce, au bénéfice des acheteurs, les activités d'acquisition de fournitures et services ou la passation des marchés de travaux, de fournitures ou de services.

Conformément à l'article L. 2113-4 du Code de la commande publique, l'acheteur qui recourt à une centrale d'achat comme l'UGAP pour la réalisation de travaux ou l'acquisition de fournitures ou de services est considéré comme ayant respecté ses obligations de publicité et de mise en concurrence pour les seules opérations de passation et d'exécution qu'il lui a confiées.

Afin de répondre aux besoins de la Direction de l'Eau, Golfe du Morbihan - Vannes agglomération a passé commande, via la centrale d'achat UGAP, d'un camion hydrocureur.

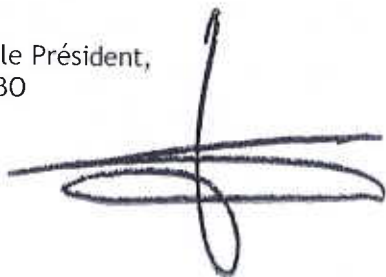
Le montant de cette acquisition s'élève à 461 266,69 € HT auquel il convient de rajouter le coût de la carte grise d'un montant de 1 300 € net de TVA.

Il vous est proposé :

- *d'autoriser l'acquisition d'un camion hydrocureur en régularisant la commande passée par Golfe du Morbihan - Vannes agglomération auprès de l'UGAP ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier, conformément à l'article L.5211-9 du Code général des collectivités territoriales ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Monsieur le Président,
David ROBO



La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 27 MARS 2025

Le Conseil Communautaire, convoqué par **courriel** en date du 20 mars 2025, s'est réuni le 27 mars 2025, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Lucile BOICHOT
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (arrivée à 18h20)
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO
PLOUGOUMELEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Thierry EVENO - Morgane LE ROUX (arrivée à 18h20) - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD - Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Sylvie SCULO (Arrivée à 18h10) - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL (arrivée à 18h20)
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF (arrivée à 18h35) - François ARS - Christine PENHOUE - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN (Arrivée à 18h35) - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE (départ à 18h35) - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Pascal BARRET a donné pouvoir à Lucile BOICHOT ; Jean-Philippe PERIES a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
ELVEN	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Patrick EVENO à partir de 19h
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU a donné pouvoir à à Philippe LE BERIGOT jusqu'à 19h
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET a donné pouvoir à David ROBO
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC	: Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO; Bernard RIBAUD a donné pouvoir à François ARZ
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC a donné pouvoir à Catherine LECLERC
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS Roland NICOL a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE

Mise en ligne le 01/04/2025

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 056-200067932-20250327-250327_DEL11-DE

SURZUR : Yvan LE NEVE a donné pouvoir à Noëlle CHENOT

VANNES : Anne LE HENANFF (arrivée à 18h35) a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT jusqu'à 18h35 ;
Nadine PELERIN a donné pouvoir à Jean-Pierre RIVERY jusqu'à 18h35 ;
Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS à partir de 18h35 ;
Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Olivier LE BRUN ;
Karine SCHMID a donné pouvoir à Virginie TALMON ;
Jean -Jacques PAGE a donné pouvoir à Michel GILLET ;
Sandrine LELOUP a donné pouvoir à Audrey ESSOLA.

Ont été excusés :

BADEN : Anita ALLAIN-LE PORT

ILE D'ARZ : Jean LOISEAU à partir de 19h00

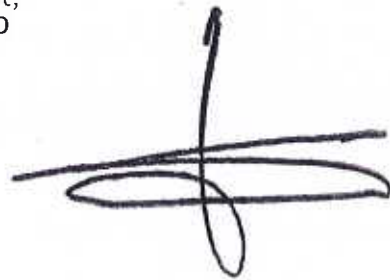
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD

Absents :

LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

THEIX-NOYALO : Sullivan VALIENTE

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves into a horizontal loop and then continues upwards.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2025

COMMANDE PUBLIQUE

**REMPLACEMENT DE L'ETANCHEITE DES TOITS TERRASSES
DU CENTRE MULTICULTUREL DE L'HERMINE A SARZEAU**

MARCHE N° 2025-009

ATTRIBUTION DU MARCHE

Monsieur Gérard GICQUEL présente le rapport suivant :

Une consultation des entreprises a été lancée, selon une procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, pour le remplacement de l'étanchéité des toits terrasses du centre multiculturel de l'Hermine à Sarzeau.

Des conditions d'exécution à caractère social sont prévues sur ce marché. L'entreprise retenue devra réaliser une action d'insertion sociale qui favorise l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Cette action d'insertion se traduit par la réservation d'heures de travail, soit 150 heures pour ce marché.

Le marché est décomposé en deux tranches (une tranche ferme et une tranche optionnelle) définies comme suit :

Tranche(s)	Désignation
TF	Rénovation de l'étanchéité des toitures terrasses
TO001	Remplacement du support bac acier et cloisons étanches provisoires pour travaux en site occupé

A l'issue de la consultation, cinq offres ont été réceptionnées dans les délais impartis.

Au regard de l'analyse des offres effectuée sur la base des critères de jugement des offres fixés au règlement de la consultation, la société ETANDEX présente l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de 599 797,80 € HT se décomposant comme suit :

- tranche ferme : 563 485,80 € HT
- tranche optionnelle : 36 312,00 € HT.

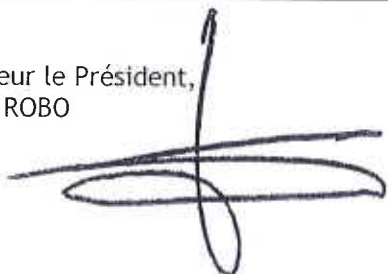
La décision d'affermir la tranche optionnelle sera prise en cours de travaux si cela s'avère nécessaire.

Il vous est proposé :

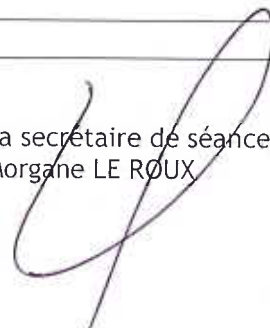
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec la société ETANDEX ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Président,
David ROBO



La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 27 MARS 2025

Le Conseil Communautaire, convoqué par **courriel** en date du 20 mars 2025, s'est réuni le 27 mars 2025, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Lucile BOICHOT
ARZON	: Catherine LECLERC
BADEN	: Patrick EVENO
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (arrivée à 18h20)
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO
PLOUGOUMELLEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Thierry EVENO - Morgane LE ROUX (arrivée à 18h20) - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD - Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Sylvie SCULO (Arrivée à 18h10) - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL (arrivée à 18h20)
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Anne LE HENANFF (arrivée à 18h35) - François ARS - Christine PENHOUE - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN (Arrivée à 18h35) - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE (départ à 18h35) - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGE - Virginie TALMON - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Pascal BARRET a donné pouvoir à Lucile BOICHOT ; Jean-Philippe PERIES a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
ELVEN	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Patrick EVENO à partir de 19h
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU a donné pouvoir à à Philippe LE BERIGOT jusqu'à 19h
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET a donné pouvoir à David ROBO
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC	: Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOEREN	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Gilbert LORHO; Bernard RIBAUD a donné pouvoir à François ARZ
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC a donné pouvoir à Catherine LECLERC
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS Roland NICOL a donné pouvoir à Dominique VANARD
SENE	: Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE

Mise en ligne le 01/04/2025

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 056-200067932-20250327-250327_DEL12-DE

SURZUR : Yvan LE NEVE a donné pouvoir à Noëlle CHENOT

VANNES : Anne LE HENANFF (arrivée à 18h35) a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT jusqu'à 18h35 ;
Nadine PELERIN a donné pouvoir à Jean-Pierre RIVERY jusqu'à 18h35 ;
Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS à partir de 18h35 ;
Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Olivier LE BRUN ;
Karine SCHMID a donné pouvoir à Virginie TALMON ;
Jean -Jacques PAGE a donné pouvoir à Michel GILLET ;
Sandrine LELOUP a donné pouvoir à Audrey ESSOLA.

Ont été excusés :

BADEN : Anita ALLAIN-LE PORT

ILE D'ARZ : Jean LOISEAU à partir de 19h00

SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD

Absents :

LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI

THEIX-NOYALO : Sullivan VALIENTE

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal stroke and a loop.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2025

COMMANDE PUBLIQUE

REHABILITATION ENERGETIQUE DU CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL (CSP) DE VANNES

MARCHE N° 2024-179

ATTRIBUTION DU MARCHE

Monsieur Gérard GICQUEL présente le rapport suivant :

Une consultation des entreprises a été lancée, selon une procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, pour les travaux de réhabilitation énergétique du Centre de Secours Principal (CSP) de Vannes.

Les prestations sont réparties en 13 lots définis comme suit :

Lots	Désignation
01	ECHAFAUDAGE COMMUN - SECURITE CHANTIER
02	VOIRIE ET RESEAUX DIVERS
03	REEMPLOI - DEPOSE SELECTIVE
04	GROS OEUVRE
05	FACADE OSSATURE BOIS (FOB) - BARDAGE BOIS
06	ETANCHEITE - BARDAGE METALLIQUE
07	MENUISERIES EXTERIEURES - OCCULTATION
08	METALLERIE - SERRURERIE
09	MENUISERIES INTERIEURES - AGENCEMENT
10	CLOISONS SECHES - ISOLATION
11	PEINTURE - LASURE
12	ELECTRICITE
13	CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE

Des conditions d'exécution à caractère social sont prévues sur ce marché.

Conformément aux articles L.2111-1 et L.2112-2 du Code de la commande publique applicable, les entreprises retenues pour les lots ci-dessous doivent réaliser une action d'insertion sociale qui favorise l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

Cette action d'insertion se traduit par la réservation d'heures de travail.

N° du lot	Libellé	Nb d'heures minimum
03	REEMPLOI - DEPOSE SELECTIVE	70
04	GROS OEUVRE	150
05	FACADE OSSATURE BOIS (FOB) - BARDAGE BOIS	300
06	ETANCHEITE - BARDAGE METALIQUE	200
09	MENUISERIES INTERIEURES - AGENCEMENT	80
12	ELECTRICITE	150
13	CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE	250

A l'issue de la consultation, tous les lots sont pourvus à l'exception du lot n° 08 « métallerie - serrurerie ».

Au regard de l'analyse des offres effectuée sur la base des critères de jugement des offres fixés au règlement de la consultation, la Commission d'appel d'offres, réunie le 25 mars dernier, émet un avis favorable à l'attribution des lots aux entreprises suivantes :

Lots	Désignation	Entreprises	Montant € HT
01	ECHAFAUDAGE COMMUN - SECURITE CHANTIER	LOCOUEST SAS	55 920,00
02	VOIRIE ET RESEAUX DIVERS	SAS COLAS France Etablissement de Vannes	90 000,00
03	REEMPLOI - DEPOSE SELECTIVE	EMMAUS ACTION OUEST	56 827,65
04	GROS OEUVRE	SARL SATEM BRETAGNE	Offre de base : 269 000,00 PSE1 : 490,00 soit 269 490,00
05	FACADE OSSATURE BOIS (FOB) - BARDAGE BOIS	SCOB SAS	656 000,00
07	MENUISERIES EXTERIEURES - OCCULTATION	SARL NORBA PAYS DE LOIRE	174 500,31
09	MENUISERIES INTERIEURES - AGENCEMENT	GOUEDARD	182 572,88
10	CLOISONS SECHES - ISOLATION	PIKARD SAS	Tranche ferme : 18 607,93 Tranche optionnelle : 11 116,14 soit 29 724,07
11	PEINTURE - LASURE	LEFEVRE FACADES	Offre de base : 30 000 PSE2 : 12 075,40 soit 42 075,40
12	ELECTRICITE	LAUTECH	Offre de base : 132 267,32 PSE1 : 20 745,71 soit 153 013,03
13	CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE	ATELIERS THERMIQUES SERVICES (ATS)	308 400,48

PSE 1 : Centrale photovoltaïque

PSE 2 : Ravalement des façades enduites existantes

Tranche optionnelle lot n° 10 : Projection enduit en sous face du plancher béton du R+1 du bâtiment D -Renfort étanchéité à l'air sous plancher béton

Le lot n° 6 « étanchéité - bardage métallique » est déclaré sans suite. Ce lot sera relancé en le décomposant comme suit :

- lot 6A « étanchéité »
- lot 6B « bardage métallique ».

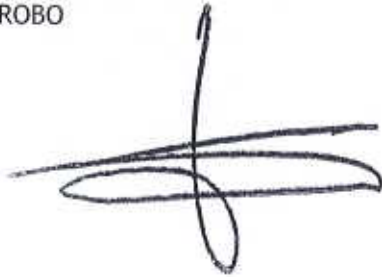
Concernant le lot n° 10, seule la tranche ferme sera notifiée dans un premier temps ; la tranche optionnelle sera affermie en cours de marché si besoin.

Vu l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres du 25 mars 2025, il vous est proposé :

- *d'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés avec les sociétés nommées ci-dessus ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier, après avis de la Commission d'Appel d'Offres ;*
- *de relancer les lots n° 6 « étanchéité - bardage métallique » et n° 8 « métallerie - serrurerie » ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Président,
David ROBO

A stylized signature in dark ink, consisting of a vertical line intersected by a horizontal line, with a loop at the bottom.

La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX

A stylized signature in dark ink, featuring a large, sweeping loop that crosses itself.